



## **CONDITIONS GENERALES**

### **ECOLE SUISSE DE SKI VERBIER**

#### **1) Validation de la réservation**

La validation de la réservation vous est parvenue par e-mail en retour de votre commande. Cette confirmation ainsi que le numéro de commande est à conserver jusqu'à votre arrivée à Verbier. Elle doit être présentée à nos guichets pour retirer vos tickets de cours et dossards.

#### **2) Envoi ou retrait de vos tickets de cours**

Lors de la réservation, si vous avez choisi l'option de livraison des tickets de cours et dossards, il n'est pas nécessaire de passer à nos guichets avant le cours. Il suffit de vous présenter le jour de la leçon, au lieu et l'heure indiqués sur votre ticket.

Si vous n'avez pas choisi cette option merci de vous présenter à nos guichets avant le cours.

#### **3) Ski-pass**

Le forfait de ski n'est pas compris dans le tarif des cours réservés. Il se retire aux caisses de Téléverbier ou sur le site [www.verbierbooking.com](http://www.verbierbooking.com)

#### **4) Modification ou annulation de réservation**

Toute réservation peut-être annulée ou modifiée **sans frais** au plus tard 7 jours avant le début du cours.

Pour toute modification ou annulation durant la semaine précédent le cours, mais au maximum 48h avant le cours, le client devra s'acquitter du **50% de la somme due**.

Pour toute modification ou annulation dans les **48 heures** précédent le cours, le client devra s'acquitter du **100% de la somme due**.

**Les leçons ont lieu par tous les temps.** Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par l'Ecole Suisse de Ski et de Snowboard de Verbier. Il n'y aura lieu à aucun remboursement, report ou indemnisation.

#### **5) Conditions spécifique aux cours collectifs**

- a. La durée du cours est de 3 heures. Elle comprend les déplacements, les attentes aux remontées mécaniques et les éventuels retards des différents participants.
- b. Nous limitons nos classes collectives à 6, 7 ou 8 élèves par classe. Dans les cas suivants cette limite peut-être dépassée :
  - Inscriptions dans une classe non conforme au niveau de ski indiqué
  - Progression trop rapide ou trop lente de certains participants
- c. A tout moment, nous nous réservons le droit de regrouper plusieurs niveaux. Dans le cas ou le nombre de participants minimum (4) ne permet pas la tenue du cours, il sera proposé une solution alternative (réduction des heures d'enseignement). Ces modifications ne donnent en aucun cas la possibilité au participant de prétendre à un remboursement ou une indemnité.



- d. L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique et au caractère aléatoire. Sa pratique impose à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son équipement (skis, chaussures, tenue, casque, lunettes, crème solaire).
- e. Pour les activités en groupe, le moniteur n'est pas tenu d'attendre les retardataires.
- f. Les cours collectifs sont généralement dispensés en français et/ou en anglais. En cours particuliers, le moniteur parlera la langue souhaitée par l'élève dans la mesure de nos disponibilités.

## 6) Accident et/ou maladie

**L'ESS décline toute responsabilité en cas d'accident, chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance ou souscrire à l'assurance à nos guichets.**

### a. **Vous pouvez souscrire à une assurance pour CHF 5.- par jour.**

Les garanties suivantes vous sont offertes:

- Remboursement du forfait
- Remboursement des cours de ski
- Remboursement de la location du matériel de ski
- Frais de secours
- Frais de transport en ambulance et hélicoptère

**Sans souscription à cette assurance, en aucun cas nous ne procéderons à un remboursement.**

Les personnes qui souscrivent à l'assurance lors de la réservation acceptent ses conditions générales. En cas d'accident ou de maladie, vous prenez directement contact avec l'assurance qui sur présentation des pièces justificatives effectuera le remboursement.

- b. Nous remboursons vos leçons dans leur totalité en cas de fermeture **complète** du domaine skiable. Il est entendu par fermeture complète du domaine le fonctionnement de moins de 5 installations durant toute la journée et ceci sur l'ensemble des domaines suivants : Verbier, Savoleyres et Bruson.
- c. Verbier Sport + n'est en aucun cas redevable lors de l'annulation d'un cours que vous avez réservé directement avec un moniteur.

## 7) Droit à l'image

Le client donne à l'ESS Verbier l'autorisation de publier, d'exposer ou de diffuser la ou les photographies et vidéos prises durant les cours.

Cette autorisation vaut pour tout usage (publications, site internet, réseaux sociaux...)

Si vous ne souhaitez pas donner votre autorisation, prière de nous en avvertir.